



Immeuble 5 le Busquet
68 avenue de Bayonne
CS 80456 64604 ANGLET
Clubmgen64@laposte.net
www.clubmgen64.fr



2018

INFORMATIONS et RÉUNIONS

- **Site internet** : nous vous rappelons que vous pouvez trouver les informations du club sur notre site internet www.clubmgen64.fr. Et pour nous joindre, utilisez la rubrique **Contact** ou directement par email clubmgen64@laposte.net.
- **Salle multi activités** : Le local est aménagé et opérationnel. Depuis le 1^{er} avril, les activités qui se déroulaient à Argia ont été transférées 4 allée du Cadran, (l'allée est entre la MGEN Anglet et le magasin Heytens) zone du Busquet à Anglet.
- **Permanences au Club de la MGEN** le mardi de 14 h à 16 h sauf durant les vacances scolaires.



Dates à retenir

Vendredi 18 mai 2018	17 h 30	Comité d'animation
Mardi 22 mai 2018	14 h	Mise sous enveloppe



Lundi 14 mai à 14h30
Autour d'un livre

Anne-Marie Grassiet

Ciel d'Acier
De Michel Moutot (poche)

Activités 2017-2018
Depuis le 1^{er} avril 2018

JOURS	HEURES	Activités Périodicité	Lieux	Animateurs
Lundi	----- 14h30-17h 14h30-17h	Randonnée Scrabble Autour d'un livre (mensuel)	Local au Busquet 4 allée du cadran Anglet Maison des associations Pétricot Biarritz	Voir bulletin : randonnées Grassiet Anne Marie
Mardi	9h-10h30 10h-11h30 10h-11h30 14h-17h 14h-16h30 14h30-15h45	Gymnastique douce et Activités dansées Espagnol A Anglais 1 Tarot - Belote Tertulia Yoga	Haitz Péan salle Catalpas Anglet Maison des associations Pétricot Biarritz Maison des associations Pétricot Biarritz Local au Busquet 4 allée du cadran Anglet Maison des associations Pétricot Biarritz Haitz Péan salle Catalpas Anglet	Susperregui Michèle Susperregui Michèle Gabastou Jean Marie Bénichou Francette Larre Maryse Costa Urania Oyhamberry Muriel
Mercredi	9h45-11h15 10h-11h30 14h30-17h 14h-15h30	Cyclotourisme Anglais avancé Anglais 2 Tricot 9/23 mai QI-Gong	Maison des associations Pétricot Biarritz Local au Busquet 4 allée du cadran Anglet Local au Busquet 4 allée du cadran Anglet Haitz Péan salle catalpas Anglet	Istèque Jean Marty Catherine Le Cleach Francine Talou Anne Marie Dubuc Colette et Nicolau Annie
Jeudi	10h-11h30	Randonnée allégée ou Promenade, Visite Espagnol B	Local au Busquet 4 allée du cadran Anglet	Voir bulletin Ruiz Ferdinand
Vendredi	10h-11h30 13h45-17h30	Anglais 3 Atelier photo (voir calendrier mensuel)	Maison des associations Pétricot Biarritz Local au Busquet 4 allée du cadran Anglet	Bénichou Francette Suhubiette Jean Marie

- En rouge les changements de lieux

Calendrier des séjours 2017-2018

Date	Proposition	Réunion préparatoire	Personne à contacter	Moyen de transport
Lundi et Mardi 4 et 5 juin 2018	Zumaia - Deba - Ondarroa 1 nuit sur place	Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître d'ici la fin avril	Nadine AMBIELLE nadinambielle@ hotmail.com	Individuel
24 au 30 Juin 2018	Campan centre de vacances Gripp Séjour complet	20 personnes maxi Ouverture d'une liste complémentaire	N. Durand 06 89 57 47 15	Individuel
Été 2018	Tour du Mont Blanc	Renseignements sur le site cols-et- pics@overblog.com	Serge Capdessus 2fopen 65 Tel : 06 10 32 01 20	
Fin Septembre 2018	Séjour à Elizondo Pour tout type de randonneurs	Réunion d'information mardi 22 mai à 10 h 30 Nouveau local	Jean-Paul Midy	Individuel

➤ Atelier photo, mai 2018

Vendredi après-midi, 13 h 45 **Nouveau local :** →

4 allée du Cadran Zone du
Busquet ANGLET (allée entre
MGEN et Heytens)

➤ Au programme de ce mois :

- Vendredi 4 mai : La série photographique
- Sujet technique : le temps de pose
- Vendredi 18 mai : La mise au point maîtrisée.
- Autofocus (AF), zones AF, collimateurs AF, mise au point manuelle (MF). Verrouillage de la mise au point.

Atelier photo : inscription

- Pour une bonne organisation de l'activité, l'Atelier photo ouvre dès maintenant les inscriptions pour la saison 2018-2019.
- Séances par quinzaine, le vendredi de 13 h 45 à 17 h **au 4, allée du Cadran Zone du Busquet Anglet**
- Inscription au Club des retraités MGEN **à la permanence du mardi 14h-17h à la MGEN Anglet**
- Pour tout renseignement, merci de contacter l'animateur, Jean-Marie Suhubiette.
- jean-marie.suhubiette@laposte.net ou 06 33 32 22 04

➤ Cyclotourisme (Jean ISTEQUE - 06 07 30 59 08)



LES RANDONNÉES DU LUNDI

Lundi 7 mai 2018

CRÊTES D'IPARLA

Proposée par F. et JP. SUPERA

Durée totale : 6 h 30 - Dénivelée : 750 m - Niveau : Difficile

Descriptif : fronton de Bidarray, Gr 10 que l'on quitte au niveau 580 environ, direction les ruines de Bourouzune et montée jusqu'à la côte 906. Descente aux ruines de Bourouzune pour le repas. Retour col de Lacho, Légarré et retour au fronton.

RV : à 9 h 15 au fronton de Bidarray

Lundi 14 mai 2018 **MENDIZAR (1 323 m) depuis le col d'Organbide (1 000 m)**

Proposée par P. JAURY - A. SUBRA - Y. RUSTIQUE

Durée : 6 h - Dénivelée : 450 m - Niveau : Moyen

Descriptif : Col de Organbide (1 000 m) - Vers Loigorri - Col de Ezkanda (1 164 m) - Ezkanda gaina (1 203 m) > Collado Morate (1 205 m) - Mendizar (1 323 m - pique-nique ?) - Collado Morate pour pique-nique (?) - Col de Ezkanda - Crêtes du Saiarre - Col de Organbide

RV : 9h15 à St Jean Pied de Port au parking habituel des remparts pour regroupement

Lundi 21 mai 2018 (lundi de Pentecôte)

LA RHUNE

Proposée par A. SUBRA - J. DOUTOUMA

Durée : 5 h 30 - Dénivelée : 700 m - Niveau : Moyen + - 12 km

Descriptif : : Depuis la venta au col de Lizuniaga (216m) montée progressive jusqu'à la venta Negra (316m) - Borne frontière 29 (609 m) puis sommet de la Rhune (887m) ; Pique-nique puis retour en boucle descente par sentier et piste.

RV : 9h 30 au col de Lizuniaga (sur la route entre Sare D406 et Vera de Bidassoa NA410)

Lundi 28 mai 2018

ABARTAN (1 085 m)

Proposée par J & JL. DARBUS

Durée totale : 4 h/5h - Niveau : Facile - Distance : 9.5 km

Descriptif : 3 km après Mugaire /dans la montée du Velate (route de Pampelune) prendre à droite Berroeta - passer sous le viaduc.

RV : 10 h place du fronton de Berroeta

" Le bonheur ne se trouve pas au sommet de la montagne mais dans la façon de la gravir" Confucius

LES SORTIES DU JEUDI

Jeudi 3 mai 2018

AUTOUR D'ARCANGUES

Proposée par : J. TILLOUS BORDE - J. DOUTOUMA

Durée Matin : 1 h 30 - Dénivelée : 100 m - Distance : 5 km - Niveau : Facile

Descriptif : boucle du château sentier à travers bois et en bordures de champs

Pique-nique près du Fronton

RV : 10 h 30 Parking près du Trinquet d'Arcangues et à proximité du fronton

Durée Après-midi : 1h - Dénivelée : 65 m - Niveau : Facile - Distance : 3,5 km

Descriptif : par petite route et sentiers en forêt circuit Oihana

RV : 13h Parking près du Trinquet D'Arcangues et à proximité du fronton

Jeudi 10 mai 2018



Jeudi 17 mai 2018

**Chemin du LITTORAL de SOCOA
au CHÂTEAU D'ABBADIA à HENDAYE**

Proposée par AM. BONNEBAIGT - J. DOUTOUMA

Durée : 4 h - Dénivelée : 200 m - Niveau : Moyen

Descriptif : Depuis le phare de Socoa, sentier aménagé entre la route et corniche qui domine l'Océan ; vues sur St Jean de Luz et Hendaye. Prévoir le pique-nique

RV : 9 h 30 se garer au niveau de la pharmacie 39 boulevard Pierre Benoit à Ciboure, le long de la plage de Ciboure

Jeudi 24 mai 2018

URDAX

Proposée par TT. BONTEMPS - J. DOUTOUMA

Durée : 4 h - Dénivelée : 300 m - Niveau : Moyen - Distance : 9 km

Descriptif : Depuis le village circuit en boucle vers les flancs de l'Azkar.

RV : 9 h 30 Parking centre de Urdax près de l'Office de Tourisme

Jeudi 31 mai 2018

REPAS DU CLUB DES RETRAITES



La Recette de Geneviève Paupiettes de veau aux champignons

Recette pour 4 personnes :

4 paupiettes farcies finement bardées préparées par le boucher ; deux carottes ; un oignon doux ; quatre gousses d'ail ; 250 g de champignons de Paris ; 25 g de farine ; 25 g de beurre ; 3 cuillères à soupe d'huile d'olive ; 2 dl de vin blanc sec ; sel et poivre ; un bouquet garni (thym, laurier, persil).

Opérations :

1. Préparer la garniture aromatique
Éplucher l'ail, l'oignon, les carottes,
Émincer les carottes, et l'ail.
Hacher l'oignon.
Laver et ficeler le bouquet garni.
Couper le pied des champignons, essuyer avec du papier absorbant et détailler en quartiers.
2. Assaisonner les paupiettes et les fariner.
3. Faire chauffer dans une sauteuse le beurre et 2 cuillères à soupe d'huile et faire dorer les paupiettes. Réserver dès qu'elles ont pris de la couleur.
4. Ajouter l'oignon haché, l'ail et les carottes, faire blondir ces légumes quelques instants.
5. Remettre les paupiettes dans la sauteuse ; mouiller avec le vin blanc, et ajouter le bouquet.
6. Cuire à couvert à feu doux pendant 20 minutes en remuant régulièrement.
7. Faire sauter les champignons dans l'huile restante, et arrêter la cuisson lorsque l'eau des légumes a disparu. Assaisonner.
8. Terminer la cuisson des paupiettes après avoir ajouté les champignons, compter environ 20 minutes toujours à couvert et à feu doux (si le liquide de cuisson est trop juste, rajouter un peu d'eau ou de bouillon).
9. Vérifier l'assaisonnement, et dresser les paupiettes avec leur garniture. Servir bien chaud.

A servir avec : des haricots verts ou des pommes nouvelles persillées.

LA VIE DU CLUB

REPAS DE FIN D'ANNÉE DU CLUB MGEN 64

Réservez bien cette date :

Le jeudi 31 mai 2018 à 13 h

Ferme auberge Komekiata Quartier Urcuray Hasparren

Pour aller à Komeiteko Borda il faut se rendre à URCURAY entre Cambo et Hasparren (D10). Depuis la route, le chemin est indiqué par des pancartes, ça monte dur. La ferme est au bout de cette petite route.

www.ferme-auberge-komeiteko-borda.fr

25 euros tout compris, uniquement produits de la ferme

- Apéritif : Kir
- Assiette de charcuterie maison : jambon, saucisson, pâté, boudin
- Mouton (jeune brebis ; viande peu forte) accompagné d'un gratin de pommes de terre et de légumes de saison
- Dessert : Cocolait maison
- Café, vin Côtes de St Mont compris

Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de faire un petit circuit de 6 km pour se mettre en appétit, d'une durée de 2h30 - dénivelé 230 m au départ de la ferme. RV à 9 h 30



Inscriptions jusqu'au 11 mai dernier délai

Prénom :

Nom :

Nombres de personnes :

25 euros par personne par chèque à l'ordre de 2FOPEN-JS64

Chèque de € et coupon à remettre à Albert Scordia ou Josie Doutouma (pour les randonneurs du jeudi et du lundi) ou à envoyer ou déposer à :

Club des retraités MGEN64

Immeuble 5 Le Busquet - 68 avenue de Bayonne

CS 80456 - 64604 ANGLET



Vendredi 30 Mars, grâce aux efforts conjugués d'Yves Louis (maestro en relations extérieures) et de notre animateur dévoué Jean-Marie Suhubiette, nous avons été cordialement accueillis par la Conservatrice d'Arnaga qui nous a autorisés à investir la Villa d'Edmond Rostand pour un atelier délocalisé ...

Au programme, 2 séries de photos d'intérieur nous ont été proposées par notre scénariste et chef-opérateur, Jean-Marie : 10 au rez-de-chaussée, 10 au 1er étage en 2 groupes avec des directives très précises.

Durant 2 heures, nous nous sommes regroupés (pour écouter les conseils du maître), dispersés, bousculés, apostrophés (« Pousse-toi un peu que je puisse faire ma photo ! »), empêtrés dans les trépieds qu'il fallait utiliser, passant plus ou moins rapidement d'un thème à l'autre, cherchant avant tout à apprivoiser la lumière tout en choisissant le meilleur angle ; tout cela pour essayer de produire des photos d'Auteur !

Pari un peu trop optimiste de la part de notre mentor : temps trop court, manque de maîtrise des appareils, flou pas très artistique, balance des blancs incorrecte... Des résultats pas toujours satisfaisants mais une fin d'après-midi réconfortante et joyeuse autour d'un goûter préparé et servi par Mijo et Yves dans l'Orangerie : Mazette !

Merci à toutes et tous pour leur investissement et la suite à la prochaine sortie ...

Boîte à livres

Dans notre nouveau local, sur le principe de la bibliothèque solidaire, vous aurez la possibilité de déposer des livres et d'en emporter.

Devinette : Quelle différence existe-t-il entre ces livres, **GRACIEUSEMENT MIS A VOTRE DISPOSITION** et nous autres, membres du Club des retraités de la MGEN ?????

Réponse : Aucune ! Car bien que n'étant plus de toute première jeunesse, ils peuvent encore vous réserver des surprises, voire vous étonner et vous émouvoir !

Alors n'hésitez pas à les emprunter et éventuellement à en augmenter le nombre (sans trop). Féfé.



Le principe de la bibliothèque solidaire consiste à abandonner un de vos ouvrages dans l'étagère afin que quelqu'un d'autre l'emporte, le lise et l'abandonne à son tour. Les petits mots, les annotations dans la marge sont les bienvenus.

UTILISATION DU LOCAL CLUB RETRAITES MGEN64

- ✓ PRENDRE LES CLÉS A L'ACCUEIL DE LA MGEN
- ✓ OUVRIR LE RIDEAU MÉTALLIQUE EN INTRODUISANT LA CLÉ DANS LE BOITIER EXTÉRIEUR A DROITE DE LA PORTE D'ENTRÉE, EN LA TOURNANT VERS « 0 »
- ✓ OUVRIR LA PORTE AVEC LA DEUXIÈME CLÉ
- ✓ ALLUMER LES NÉONS EN MONTANT LES DEUX INTERRUPTEURS « LUMIÈRE 1- LUMIÈRE 2 » DANS L'ARMOIRE ÉLECTRIQUE AU FOND DE LA SALLE
- ✓ OUVRIR LE GRAND RIDEAU MÉTALLIQUE EN APPUYANT SUR L'INTERRUPTEUR SITUE SUR LE MONTANT A DROITE DE LA GRANDE BAIE VITRÉE
- ✓ AVANT DE QUITTER LA SALLE :
 - ✓ FERMER LE GRAND RIDEAU MÉTALLIQUE, LES LUMIÈRES,
 - ✓ BAISSER LES BOUTONS DES RADIATEURS,
 - ✓ FERMER A CLÉ LA PORTE D'ENTRÉE
 - ✓ BAISSER LE DEUXIÈME RIDEAU MÉTALLIQUE (sécurité oblige....) REMETTRE LES CLÉS A L'ACCUEIL DE LA MGEN (fermé entre 12h30-13h30, le samedi et le dimanche)
- ✓ LE NETTOYAGE EST ASSURE UNE FOIS PAR SEMAINE LE MERCREDI À 17H30 PAR LA SOCIÉTÉ DE NETTOYAGE QUI INTERVIENT DANS LES LOCAUX DE LA MGEN.
- ✓ LES ATELIERS PEUVENT AVOIR LIEU PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES

Si vous avez besoin d'autres renseignements, écrivez votre message :

- sur le tableau blanc au-dessus de la machine Lavazza
- ou par courriel clubmgen64@la poste.net



INAUGURATION DU LOCAL LE VENDREDI 13 AVRIL 2018

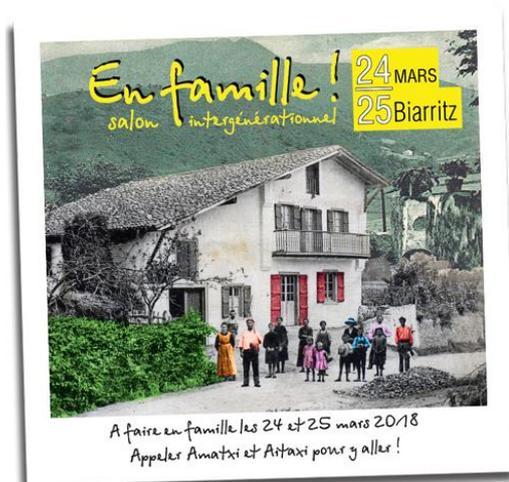


Le vendredi 13 avril, cela nous portera chance, Josie a inauguré symboliquement notre nouveau local, en présence des membres du comité d'animation, des personnes qui ont aidé à l'aménagement, de représentants de la MGEN et de M. Mendes ancien occupant des lieux, imprimeur, entre autres, de notre bulletin.

Nous avons pu ainsi mesurer la convivialité de la salle, ainsi que la qualité de son agencement.

Relations avec la MGEN 64 et la 2FOPEN

- Le 24 et 25 mars, quelques membres de notre club de retraités se sont relayés pour aller accueillir les visiteurs du salon EN FAMILLE aux côtés des responsables de notre section MGEN. Pas de grosse affluence mais les quelques visiteurs intéressés ont apprécié les activités proposées par la diététicienne et les renseignements fournis par les responsables présents sur le stand. Ces derniers nous ont réservé un très bon accueil et de chaleureux échanges nous ont permis de mieux nous connaître et de partager nos valeurs. Une sympathique expérience, à renouveler éventuellement.



- Le stage MGEN futurs retraités à Anglet le 10 avril a été annulé faute de participants. Par contre, 2 membres de notre Club ont participé à celui de Pau le 11 avril. Toutes ces collaborations ont pour but de faire connaître notre Club, un grand merci à tous ceux et celles qui s'impliquent et donnent de leur temps.



A l'attention des organisateurs de randonnées : Pour annuler une randonnée, vous pouvez contacter J. DOUTOUMA, A. SCORDIA, JP. MIDY ou JJ. AMBIELLE.

Les enseignements du stage de formation accompagnateur de randonnée

Lors du stage de formation d'accompagnateur de randonnées, niveau 1, animé par Serge Capdessus et Véronique Prim à Baigorri, nous avons certes acquis ou confirmé de nombreuses notions techniques (cartographie, usage de la boussole, signalisation, repérage, équipement, documents, etc.), mais aussi et presque surtout avons évoqué les contraintes de sécurité et de comportement.

En effet, depuis plusieurs années, la jurisprudence concernant des accidents, voire les incidents, lors de randonnées s'est considérablement amplifiée, tant sur le plan civil que pénal. Dans le domaine civil, de plus en plus souvent, les parents et ayants droit de la victime accidentée, demandent des comptes et engagent des procédures en responsabilité contre les personnes organisatrices de la randonnée. Les assurances, elles, tentent, avec des moyens puissants, de découvrir une faute, même de leur propre client, qui pourrait les exonérer de leurs obligations. **C'est ainsi que, désormais, en cas d'incident, la solidarité et la camaraderie des participants est systématiquement battue en brèche par l'entourage ou les professionnels.**

En cas d'accident corporel grave, la gendarmerie est tenue d'établir un rapport circonstancié, portant sur d'éventuelles constatations sur place, et renforcé par les témoignages de toutes les personnes ayant participé à la sortie. Ce rapport peut étayer une procédure civile, mais aussi déboucher sur des poursuites pénales s'il fait apparaître de graves manquements apparents à des précautions élémentaires de sécurité.

Dans tous les cas, même en cas de sortie familiale, un responsable sera identifié, par les professionnels ou la justice, mais il ne sera vraiment inquiété qu'en cas de faute caractérisée.

Nous allons exposer ou rappeler les règles passées, présentes et à venir pour assurer la sécurité optimale de chacune et de chacun, pour les randonnées Club MGEN 64. Merci de transmettre ces règles aux personnes que vous avez cooptées.

L'équipement :

- Des vêtements adaptés : chaussures de randonnée, de quoi se protéger du froid, de l'humidité, des ardeurs du soleil,
- De l'eau en quantité plus que suffisante, quitte à s'alourdir,
- De quoi se nourrir, surtout, bien sûr, au cas où un pique-nique est prévu,
- Quelques accessoires facultatifs mais utiles : un téléphone portable **allumé**, une couverture de survie (légère et peu encombrante), un sifflet,
- Le nom et le numéro de personnes à prévenir en cas d'urgence. Il est très judicieux d'inscrire ces renseignements dans son téléphone portable. Si celui-ci est verrouillé, il existe des applications (ICE) pour faire apparaître les numéros sur l'écran de verrouillage. Voici un site qui explique bien comment installer une telle application sur son smartphone :

<http://www.geekmaispasque.com/2015/01/ice-in-case-of-emergency-definir-contacts-urgence/>

L'application « ICE - En cas d'urgence » développée par Sylvain Lagache, est facile à installer et à utiliser sur un smartphone Android, mais d'autres marchent très bien et sont également gratuites.

Quoi qu'il en soit, si l'on utilise ICE, il faut laisser son **portable allumé au cours de la randonnée**.

- En Espagne, amener sa carte européenne d'assurance maladie en cours de validité.

Le comportement des personnes participant à la randonnée :

- Avoir sa licence 2FOPEN à jour de cotisation,
- Être dans la forme physique adaptée à la difficulté de la randonnée du jour,
- Respecter les choix de la personne organisatrice quant à **l'itinéraire utilisé, des lieux de pause, et rester derrière elle**.
- Adopter un comportement adapté pour que chaque adhérent trouve du plaisir à randonner ensemble : rester au plus près du groupe, ne pas le ralentir par la cueillette de champignons (s'il y en a, prévenir l'organisateur pour que tout le monde en profite), par les prises de vue (l'atelier photo propose des sorties photos), par des longues pauses discussion (marchons en parlant, c'est bon pour les rythmes respiratoires et cardiaques...).
- Dans tous les cas, suivre l'itinéraire proposé, sans s'en éloigner pour une visite remarquable, par exemple, et signaler « les pauses techniques ».
- Être vigilant quant à la façon de tenir les bâtons (pointes toujours en avant),
- Prévenir la personne organisatrice de tout problème pouvant survenir au cours de la randonnée : **ne jamais prendre sur soi**, par exemple, de bouger une personne accidentée, ou de charger dans sa voiture une personne semblant en difficulté, ou de prévenir de sa propre initiative les secours. **Dans tous les cas, et avant toute prise d'initiative, la personne organisatrice doit être prévenue.**

Le comportement de la personne organisatrice (celle-ci est moralement, civilement et pénalement responsable de la randonnée, et doit être considérée comme telle par les personnes participantes) :

- Établir avant le départ le nombre de personnes participantes et leur identité, et contrôler le nombre régulièrement,
- Se faire assister de personnes de confiance pour encadrer la randonnée,
- Estimer les possibilités de chacune et de chacun de sa capacité à participer à la randonnée sans encombre. Si elle a un doute, elle doit refuser cette participation.
- En cas de trajet supplémentaire prévu pour un groupe de volontaires, établir deux groupes à l'avance. Les deux groupes chemineront ensemble, mais l'un des groupes attendra pendant que l'autre, encadré, effectuera le parcours additionnel,
- Disposition récente : en cas d'impossibilité pour une personne participante de poursuivre (fatigue, foulure, douleur...), ne pas la laisser revenir seule ou accompagnée, mais ramener tout le groupe avec elle par le plus court chemin sécurisé,
- Ne pas refuser de porter assistance à un autre groupe en difficulté, même si cela nécessite un détour,
- Maitriser correctement l'itinéraire, grâce à des reconnaissances, respecter du mieux possible le timing,
- En cas d'accident nécessitant l'intervention des secours, immobiliser le groupe jusqu'à l'arrivée de ceux-ci, même si ceux-ci tardent à intervenir,
- **Dans tous les cas, la personne organisatrice est la responsable de la randonnée et doit être respectée comme telle.**

Les personnes participantes et organisatrices s'engagent à respecter les règles ci-dessus, qui, certes, apparaissent contraignantes au premier abord, mais qui ne peuvent que conduire à un déroulement convivial et amical de la randonnée.

